Conseil de Nantes Métropole du 10 avril 2015

<u>Point 20</u> – Réseau de transports collectifs urbains de l'agglomération nantaise - Evolution de l'offre des lignes régulières à la rentrée de septembre 2015 et des tarifs à compter du 1er Juillet 2015 – Approbation

Intervention: Nathalie BLIN (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Tous les ans, notre assemblée doit se prononcer sur les évolutions de l'offre du réseau de transports collectifs ainsi que sur les évolutions de sa tarification.

En ce qui concerne l'évolution de l'offre, les élus communistes se félicitent de voir se poursuivre la volonté de créer, un réseau à un haut niveau de service, avec des lignes toujours plus lisibles pour les usagers. Notre métropole, nous la voulons plus attractive, plus dynamique et plus écologique en offrant des alternatives crédibles à la voiture, au travers d'un réseau de transport efficace et accessible à tous.

L'accroissement constant de la fréquentation et le passage au-dessus des 130 millions de voyageurs par an, illustre bien la pertinence des choix fait précédemment dans cette assemblée, avec la création de lignes en site propre, à haut niveau de fréquence et interconnecté avec les autres modes de transport. L'attractivité du réseau TAN, nous le savons, passe par la complémentarité des offres, l'amélioration des dessertes sur l'ensemble de la métropole et je pense que les couëronais se féliciteront aussi de voir que les engament pris par la métropole ont été tenus.

Lors du conseil métropolitain de février, notre assemblée a fait le choix de réaffirmer sa volonté d'avoir un réseau de transports en commun non seulement performant mais aussi et surtout accessible à tous, avec la refonte de la tarification solidaire des transports, afin de permettre son accès au plus grand nombre. Passer du statut de l'abonné à la prise en compte de ses revenus et donc de son taux d'effort est une réelle avancée dont nous sommes fiers.

En effet, si la fréquence, la lisibilité, le maillage et la rapidité du réseau sont indispensables pour qu'il soit attractif, une tarification juste l'est tout autant. De ce

point de vue, les élus communistes s'interrogent sur les propositions tarifaires soumises au vote aujourd'hui.

On le sait, la politique d'austérité budgétaire menée par les gouvernements successifs a pour conséquence la baisse, chaque année renouvelée, du concours financier de l'Etat aux collectivités locales. Ainsi, la loi de finance 2015 réduit de 11 milliards d'euro les dotations de l'Etat jusqu'en 2017, ce qui prive notre métropole de près de 110M€. De plus, les hausses de TVA passant de 5,5 à 7 puis 10% au 1er janvier 2014 ont directement impacté les recettes de la TAN. Et quoi qu'en dise le gouvernement, la commission européenne a confirmé que la France pouvait, si elle le souhaitait, appliquer un taux réduit de TVA pour les transports publics. Mais les politiques nationales conduisent aujourd'hui encore à faire payer la facture aux citoyens.

Face aux difficultés de nombre de nos concitoyens et à la stagnation des salaires, toute nouvelle hausse des tarifs des services publics doit être mesurée. D'autant qu'outre les transports, nos concitoyens doivent faire face à l'augmentation constante des tarifs de la poste, du gaz, de électricité, des loyers ... avec des salaires et retraites en berne.

Il nous est aujourd'hui proposé d'augmenter les Pass annuels de plus de 6,5%.

Le groupe communiste comprend parfaitement les difficultés budgétaires rencontrées et soutient les efforts d'investissements qui doivent être consacrés pour renouveler le matériel et faire évoluer l'offre. Mais nous estimons que les efforts tarifaires demandés aux usagers dans cette délibération sont trop importants. D'autres arbitrages budgétaires auraient pu permettre d'étaler sur 2 ans ou décaler l'augmentation en même temps que le démarrage de la tarification solidaire. En effet, la nouvelle tarification sociale n'entrera en vigueur qu'en janvier 2016. Cela signifie que les tarifs augmentés à compter du 1^{er} juillet 2015 impacteront durement y compris les plus pauvres sur tout le 2nd semestre 2015!

Les élus communistes sont donc au regret de s'abstenir sur cette délibération, malgré tout le bien que nous pensons de notre politique de transport en commun.

Je vous remercie de votre attention.